

**Projet de réorganisation des fonctions développement durable, industrielles, propriété intellectuelle, recherche et développement, ressources humaines, achats et stratégie marketing et les mesures d'accompagnement :**

Le groupe Solvay se porte à merveille depuis l'acquisition du groupe Rhodia. Le nouveau groupe **confirme ses bons résultats**, et se place même parmi les **meilleurs** des 16 **acteurs principaux** de la chimie mondiale.

Le taux d'**endettement** est nettement **en baisse**. Il passe de 26% à 23% aujourd'hui.

Ce Plan de Sauvegarde de l'Emploi initié au niveau du groupe n'est donc **pas justifié économiquement**.

Les **arguments** de la direction sont **peu convaincants** et le groupe Solvay semble s'être donné l'obligation de faire un plan d'économie pour **rassurer les marchés** et les **actionnaires**, suite au rachat de Rhodia par Solvay.

L'**impact économique** du **redimensionnement** des effectifs n'a **pas encore** été **évalué**, par contre, sa préparation par les divers consultants (dont Mc Kinsey) appelés en renfort **coûtera** à Solvay **60M€**, soit l'équivalent de **150 salariés pendant 1 an...**

Les élus du CE se sont prononcé unanimement contre ce projet de réorganisation. CFDT, CGT, CFE-CGC.

**La production :**

Polaris sera **mis en arrêt** en décembre, le personnel serait employé pour de l'amélioration continue pendant la période des congés (une vingtaine de jours). HMD au mini technique sur un réacteur, petite baisse des prévisions de vente sur Technyl.

La flexibilité reste d'actualité. ☹

## **Communication auprès des salariés sur les problématiques des propos à caractères discriminatoires :**

La CFDT n'a pas été entendue depuis 2008

La direction **communique enfin** sur cette question, il n'est peut être jamais trop tard pour bien faire ! Mais là, si, vu l'**ambiance** qui règne désormais sur le site.

## **Consultation sur Projet SPHYNX, Nouveaux badges, nouveau système de sureté du site, utilisation des données informatiques :**

La CFDT a **réitéré** la demande d'avis préalable du CHSCT car ce sujet touche la **vie privée des salariés** et cela fait partie des attributions du CHSCT. La direction est restée sourde.

La CFDT n'a pas pris part au vote estimant ne pas être en mesure de donner un avis.

## **Consultation sur la fermeture de certains services de l'établissement unique de Belle Etoile :**

Siège d'EP : 55 personnes sont concernées par la fermeture du 21 décembre au 2 janvier.

Les élus se sont prononcés contre unanimement. CFDT, CGT, CFE-CGC

Siège de PI : le Siège de PI n'est finalement plus concerné, contrairement à ce qu'avait annoncé la direction au dernier CE.

Atelier Mélanges Maitres : pour la deuxième année consécutive, l'atelier sera à l'arrêt également.

Nous rappelons au personnel concerné que s'il est rappelé dans cette période, les mesures d'astreinte doivent être appliquées.

Notre direction a décidément du mal à considérer Belle Etoile comme un établissement unique. La CFDT rappelle que **les mêmes règles** doivent **s'appliquer** à tous et les raisons données par la **direction** ne sont **pas recevables**.



Prochain CE : 21 décembre